Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 28 (1892)

Heft: 109

Artikel: Annexe à la notice sur le cyclone du 19 août 1890 en France et à travers la Vallée de Joux

Autor: Gauthier, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263261

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNEXE

à la Notice sur le cyclone du 19 août 1890 en France et à travers la Vallée de Joux,

par **Louis GAUTHIER.**

Pl. XIV et XV.

Pour diverses raisons, nous n'avons pu ajouter à nos notice précédentes [1] la carte que nous publions aujourd'hui. L'incon vénient qui résulte du retard est plus que compensé par l'inté rêt majeur qu'il y a de rassembler dans notre Bulletin tous le renseignements recueillis sur ce phénomène si rare dans notr pays.

Cette carte, Pl. XIV, est une reproduction de celle qui a ét dressée par M. Paul Etier, géomètre à Founex, pour le Conse: d'Etat du canton de Vaud. Elle représente la superficie des ter rains atteints par le météore et celle des localités frappées pa la grêle (pour les détails, voir les notes explicatives).

Nous accompagnons cette publication d'un travail spécia (Pl. XV) fait avec beaucoup de soin dans les journées qui su: virent le 19 août 1890; c'est le relevé, pris sur le terrain, de l direction géographique des arbres abattus et des chemins qu'on dû suivre quelques-uns des objets transportés.

La parfaite connaissance des lieux et la faculté de pouvoi utiliser une carte à grande échelle (plan de la commune du Che nit au 1:10000, levé par J. Reymond) sont autant de facteu qui nous ont permis d'apporter à ce travail toute la précisio désirable.

Sur le même phénomène, on consultera avec intérêt les « Pr mières observations sur le cyclone du 19 août dans le Jura par M. l'abbé Bourgeat (comptes rendus Acad. Sc. p. CXI, 38 et sa « notice » parue dans les Mémoires de la Société d'émula

[1] Louis Gauthier, Notice sur le cyclone du 19 août 1890 (Bull. S. S. N. XXVII, 103, Lausanne, 1891). — La trombe-cyclone du 19 ao 1890, comptes rendus Acad. Sc. Paris, 1890, 2e sem. CXI, n° 11, 417.

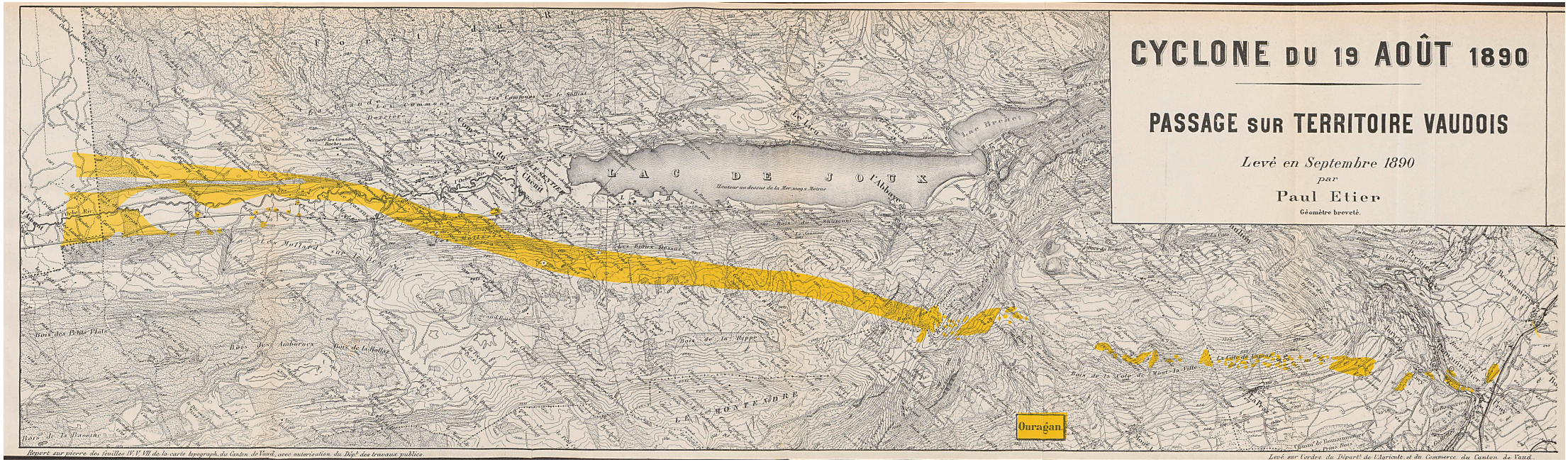
CYCLONE DU 19 AOÛT 1890
PASSAGE SUR TERRITOIRE VAUDOIS
Levé en Septembre 1890
par
Paul Etier
Géomètre breveté.
LAC DE JOUX
Hauteur au dessus de la Mer 1009.2 Mètres
Ouragan
Rapport sur pierre des feuilles IV. V. VII de la carte topograph. du Canton de Vaud, avec autorisation du Dépt des travaux publics.
Levé sur l'ordre du Départ de l'Agricult. et du Commerce du Canton de Vaud.

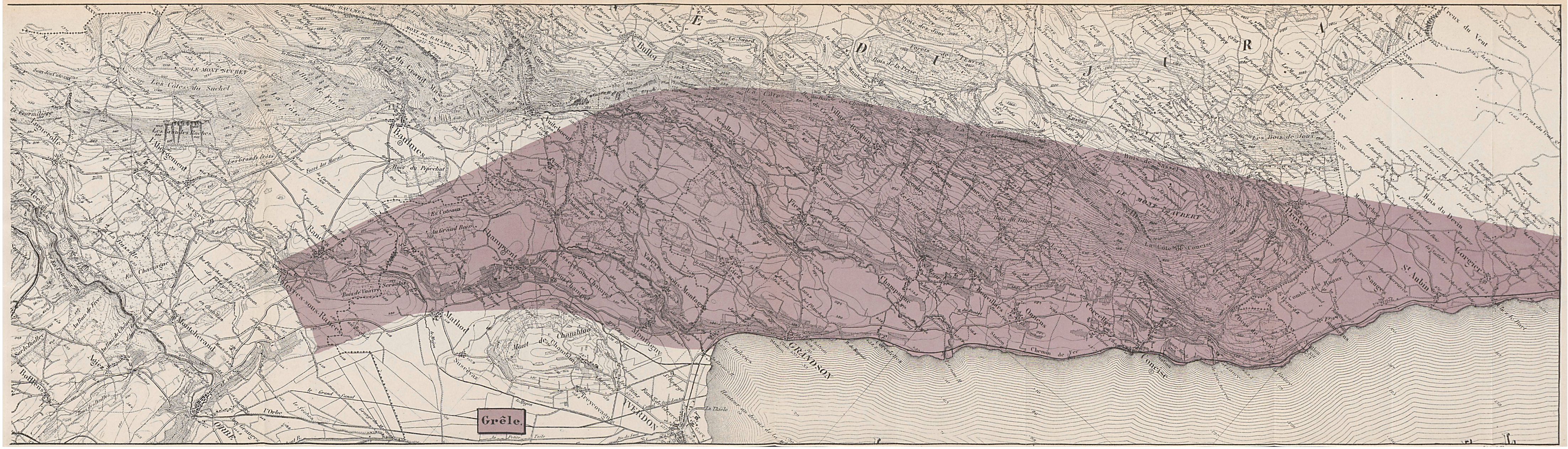
Grêle.
GRANDSON
Baulmes
Champagne
Concise
Provence
Mathod
LE MONT AUBERT
Les Côtes du Suchet
Bullet
St Aubin
Gorgier
Onnens
Chamblon

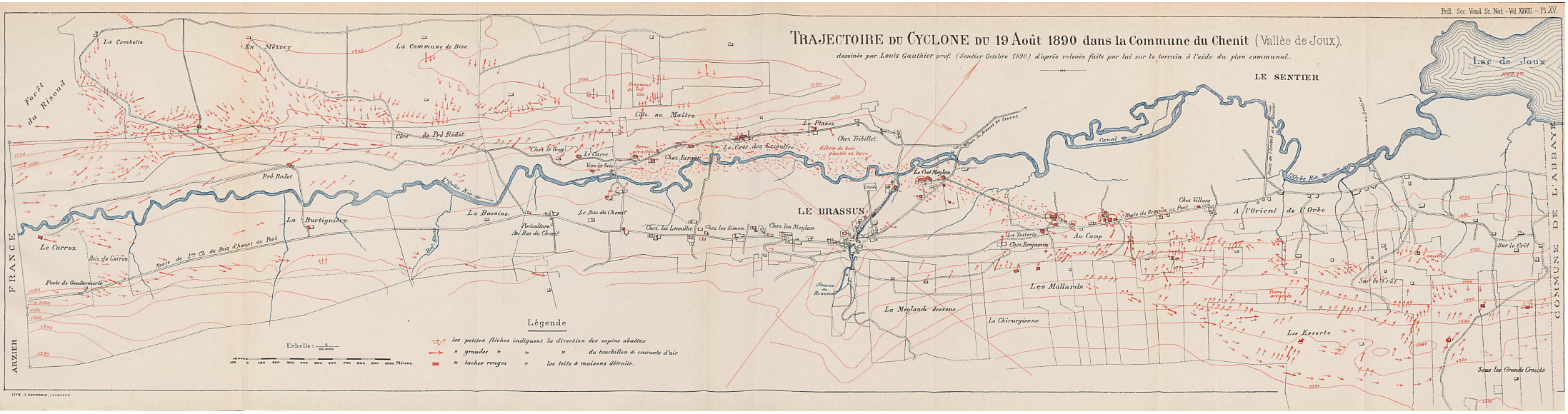
TRAJECTOIRE DU CYCLONE DU 19 Août 1890 dans la Commune du Chenit (Vallée de Joux).
dessinée par Louis Gauthier prof. (Sentier Octobre 1890) d'après relevés faits par lui sur le terrain à l'aide du plan communal.
LE SENTIER
Lac de Joux
La Combette
En Mévery
La Commune de Bise
Forêt du Risoud
Côte au Maître
Côte de Pré Rodet
Pré Rodet
Le Planez
Chez Tribillet
Chez le Gros
Le Carre
Vers le Sentier
Chez Bergon
Le Crêt des Lecoultre
débris de bois plantés en terre
Le Grot Meylan
Canal
L'Orbe Riv.
La Burbignière
La Burnine
Le Bas du Chenit
Pépinière du Bas du Chenit
Chez les Lecoultre
Chez les Simon
Chez les Meylan
LE BRASSUS
Sources du Brassus
Le Carroz
Bois du Carroz
Route de 1re Cl. du Bois d'Amont au Pont
Poste de Gendarmerie
Bois Rouge
Chez Villars
Route du Brassus au Pont
A l'Orient de l'Orbe
La Tuilerie
Chez Benjamin
Au Camp
Les Mollards
La Meylande dessous
La Chirurgienne
Les Esserts
Sur le Crêt
Sous les Grandes Crosets
FRANCE
AIRZIER
COMMUNE DE L'ABBAYE
Légende
les petites flèches indiquent la direction des sapins abattus
" grandes " " " du tourbillon & courants d'air
" taches rouges " les toits & maisons détruits.
Echelle: 1/50.000
Mètres
LITH. J. CHAPPUIS, LAUSANNE

tion du Jura, Lons-le-Saunier, 1891, enfin de M. Cadenat, professeur, à St-Claude, sa note à l'Académie des sciences « Sur les boules de feu » (comptes-rendus Acad. Sc., p. CXI, n° 14, 492).

EXPLICATION DES PLANCHES

Pl. XIV. — La *teinte jaune* marque les endroits où il y a eu des dégâts aux forêts et aux habitations et où le sol était jonché de débris.

Elle montre à la frontière franco-suisse une bande de forêt non détruite, longeant la crête de la colline ; il y a là surtout des hêtres qui partout ont mieux résisté que les sapins.

A droite, la limite ondulée circonscrit les bois qui, près de l'Orbe, ont été déracinés.

Sur la route du Brassus au Carroz, un certain nombre de chalets endommagés ; tandis que plus loin trois autres, entourés de dégâts, sont restés intacts.

Dès le bois des Croisettes, point culminant de la chaîne de montagne traversée par l'ouragan, la trace n'est plus continue, mais ne se suit pas moins jusqu'à Croy.

La *teinte violette* marque le territoire frappé par la grêle, spécialement où la récolte de la vigne a été détruite.

La grêle est tombée, mais en moins grande quantité et en produisant moins de ravages, à Ste-Croix, à Baulmes, à l'Abergement, à Lignerolles, à Vallorbes et au Risoux.

Pl. XV. — Nous avons relevé, sur le plan de la commune du Chenit, la direction géographique des arbres abattus, des pièces de bois (poutres, planches), des fragments de toits, etc., projetés sur le sol et dont la provenance a été nettement reconnue.

Ces directions sont indiquées au moyen de flèches.

Les *petites flèches* figurent les arbres et les débris eux-mêmes et leurs directions ; leur nombre représente approximativement le nombre des arbres abattus ; la pointe de la flèche représente le sommet de l'arbre.

Les *grandes flèches* indiquent la direction du plus grand nombre d'arbres abattus dans un espace restreint, et par conséquent le sens de propagation du courant qui les a couchés sur le sol.

Les *taches rouges* sur les bâtiments rappellent qu'ils ont été démolis en partie ou en totalité.

Errata. — La cote de la crête de la Côte-au-Maître est 1160 et non pas 1100 m.